



École Doctorale « Sciences et Technologie » **Délais & dates Clés à respecter à partir de 2025**

- 1. Le dernier délai pour l'inscription en première année de thèse est fixé pour le 10 décembre de l'année universitaire n/n+1**

- 2. Le dernier délai pour l'inscription en deuxième et troisième année de thèse est fixé pour le 15 novembre de l'année universitaire n/n+1**

- 3. Le dernier délai pour les demandes des dérogations pour les inscriptions en quatrième et cinquième année de thèse est fixé pour le 15 octobre de l'année universitaire n/n+1**

- 4. Le dernier délai pour le dépôt des dossiers complets des thèses des candidats en cinquième année est fixé pour le 30 septembre de l'année universitaire n/n+1**

- 5. Le dernier délai pour la soutenance des doctorants en cinquième année est fixé pour le 31 décembre de l'année universitaire n/n+1**

- 6. La date des dépôts des dossiers complets des thèses doit être au moins 10 jours avant la date de la commission**

